

## INTEGRE – Wallis et Futuna

### Site pilote Futuna – Fiche N°C2F11

#### « Réhabiliter le site de la décharge de Nanu'u et fermeture définitive »

**Auteur :** Service Territorial de l'Environnement (Atoloto MALAU, Chef de Service, [senv@mail.wf](mailto:senv@mail.wf) et Didier LABROUSSE, Responsable Antenne Service de l'Environnement, [envfut@mail.wf](mailto:envfut@mail.wf))

#### Descriptif de l'activité :

- *Caractéristiques de l'activité*

La décharge se situe à proximité de la limite des deux royaumes de Futuna, plus précisément à Nanu'u - Kaleveleve village de Taoo sur le royaume d'Alo.

Le déversement des déchets se réalise à partir de la RT1 qui délimite le site sur sa partie haute, et ceux-ci s'étendent en contre bas jusqu'à proximité d'une petite plage.

Cette décharge, non contrôlée, encore utilisée aujourd'hui arrive à saturation et ne répond à aucun critère d'ordre environnemental.

Toutes sortes de déchets sont déposés (ordures ménagères, piles, batteries, cadavres d'animaux, épaves et moteurs de voitures, ...) entraînant de nombreuses nuisances et pollutions.

Outre les mauvaises odeurs occasionnelles selon les conditions climatiques, il y a une prolifération importante de rats.

Des pollutions physiques, chimiques et organiques sont diffusées directement vers l'océan qui se trouve à quelques mètres au pied de la décharge.

Cette décharge est en fonction depuis une vingtaine d'année ; sa fermeture et sa réhabilitation dépendent essentiellement de l'accessibilité au futur Centre d'Enfouissement Technique de Futuna, situé sur le plateau de Peka-Moasa.

- *Détail des actions à mener :*
  - **Action 1 : Construction d'un mur de protection du littoral :**

Réalisation d'un mur en béton armé de 35 m de longueur et 2,40m de hauteur, largeur à la base de 0,80m et 0,40m sur le haut, reposant sur une semelle de 1,20m de largeur et 0,40m de hauteur.

Ce mur a pour objectif de protéger le pied de décharge des attaques érosives marines lors des événements naturels : fortes houles marines, vague cyclonique,... mais aussi de maintenir les déchets risquant de s'écrouler.

CONTRACT  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège  
BP 05,  
98848 Nouméa Cedex,  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26 20 00  
Télécopieur : +687 26 38 18

Antenne régionale de Suva  
Private Mail Bag,  
Suva,  
Iles Fidji  
Téléphone : +679 337 0733  
Télécopieur : +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei  
PO Box Q,  
Kolonia, Pohnpei, 96941 FM,  
États fédérés de Micronésie  
Téléphone : +691 3207 523  
Télécopieur : +691 3202 725

Bureau national de coordination  
aux Iles Salomon  
PO Box 1468  
Honiara, Iles Salomon  
Téléphone : +677 25543,  
+677 25574  
Télécopieur : +677 25547

1

○ **Action 2 : Mise en place de remblai et revégétalisation du site :**

Recouvrement des déchets après nivellement par du remblai terreux (environ 90m<sup>3</sup>) et blocs de pierre (environ 45m<sup>3</sup>),

L'objectif est d'éviter l'érosion par ruissellement et de permettre la revégétalisation.

○ **Action 3 : Dératisation du site et espace environnants :**

De nombreux rongeurs sont présents sur cette décharge où ils trouvent leur nourriture dans les OM ; la fermeture de la décharge doit s'accompagner d'une dératisation massive afin d'éviter leur dispersion vers les habitats proches pour leur recherche de nourriture.

Dépôts d'appâts raticides hebdomadaire avec variation des matières actives afin d'éviter les accoutumances. Le kilo d'appât avoisine les 2 500 Fcp.

Il sera peut être envisagé un accompagnement pour cette opération d'un spécialiste en la matière.

○ **Action 4 : Fermeture du site et mise en place de containers de transfert :**

Réalisation d'une clôture au niveau de la plateforme de déversement actuelle, mise en place de panneaux d'information de fermeture et d'interdiction de dépôts de déchets,

Mise en place de 3 caissons amovibles pour le transfert des déchets vers le CET.

**Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :**

- **Résultat 4 (OS 2) :** La visibilité du projet intègre est assurée ;
- **Résultat 7 (OS 3) :** La collaboration entre les services (d'une même administration ou entre administrations de différents sites) est améliorée ;
- **Résultat 8 (OS 3) :** Les capacités des gestionnaires sont renforcées ;
- **Résultat 9 (OS 3) :** Le processus de planification intégrée est opérationnel ;
- **Résultat 10 (OS 4) :** Les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes sont engagées pour y faire face, de manière intégrée ;
- **Résultat 12 (OS 4) :** Les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement.

### **Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :**

La réalisation de cette activité s'inscrit dans le domaine de gestion des déchets et de protection de l'environnement : mise en place du tri sélectif, arrêt des émanations de nuisances aériennes, terrestres et marines,...

Elle participe également au domaine de santé publique avec l'amélioration du cadre de vie des riverains par la diminution des nuisances olfactives, et par la régression de la population des rongeurs vecteurs de maladie: Leptospirose,...

### **Partenaires :**

Action 1 : Les plans et le suivi des travaux est réalisé par le technicien des circonscriptions, le mur est réalisé par conventionnement avec les villageois de Taa'a,

Action 2 : Réalisation de remblai par entreprise privée avec pelleuse et camion, revégétalisation par le Service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche (STARP) et Service Technique de l'Environnement (STE),

Action 3 : Réalisation par le Service Technique de l'Environnement (STE),

Action 4 : villageois de Taa'a et le Service Technique de l'Environnement (STE),

**Coût de l'activité et financements envisagés : Coût total et détail de la base du calcul financier :**

	Action 1 : Mur littoral	Action 2 : remblai, végétalisation	Action 3 : Dératisation	Action 4 : Fermeture du site
1. Personnel	Villageois taoa, circo, STE	Agents STE et STARP	Agents STE	Agents STE, Villageois Taoa
2. Déplacement			Hebdo. pdt 1 an	
3. Équipement				Achat 3 caissons : 2 800 000
4. Consommables			Achats appâts raticides : 2500Fcp/Kg	
5. Sous-traitance et prestations externes		Ets Privées		
5. Autres coûts directs				Réalisation clôture: 3 000 000
<b>Coût total Fcfp :</b>	<b>6 325 000 Fcfp</b>	<b>1 193 300 Fcfp</b>	<b>1 789 950 fCFP</b>	<b>5 966 500 Fcfp</b>
<b>Part INTEGRE</b>	<b>0 Fcfp</b>	<b>0 Fcfp</b>	<b>0 Fcfp</b>	<b>5 966 500 Fcfp</b>
Autres financements BT	6 325 000 Fcfp	1 193 300 Fcfp	1 789 950 Fcfp	0 Fcfp
<b>Coût total en Euros:</b>	<b>53 000 Euros</b>	<b>10 000 Euros</b>	<b>15 000 Euros</b>	<b>50 000 Euros</b>
<b>Part INTEGRE</b>	<b>0 Euros</b>	<b>0 Euros</b>	<b>0 Euros</b>	<b>50 000 Euros</b>
Autres financements BT	<b>Contrat Dév + Budget Territoire</b>	<b>Contrat Dév + Budget Territoire</b>	<b>Contrat Dév + Budget Territoire</b>	0 Euros

Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.

**Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)**

	2014 T3	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T4
Action 1	X										
Action 2		X	X	X							
Action 3		X	X	X	X	X					
Action 4		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

### **Acceptabilité et intégration locale :**

Cette activité est une demande forte des autorités coutumières, et politiques ainsi que de la population.

Elle a à plusieurs reprises été présentée et approuvée par tous les acteurs locaux et régionaux (PROE, CPS).

Prise de conscience environnementale de la population.

### **Bénéfices attendus pour les populations :**

Protection de l'environnement terrestre et marin (faune et flore),

Protection de santé publique.

### **Pérennité (si applicable) :**

Cette activité permettra de pérenniser la gestion des déchets, la mise en place de filières déchets grâce au tri sélectif instauré.

Mise en place du plan de sensibilisation et de communication.

\*\*\*

### **Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :**

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)